

Région Morges

Bilan d'activités 2019



Une identité qui trace sa route

Dans le contexte d'un fédéralisme suisse qui a fait ses preuves, avec les niveaux fédéraux, cantonaux et communaux qui se répartissent les diverses attributions en termes notamment d'aménagement du territoire, de politique de mobilité, de projets de mise en valeur du terroir ou encore de coordination des projets stratégiques, les échelons intermédiaires font face à un défi de taille : exister.

Afin d'exister, Région Morges a lancé en 2019 une grande réflexion sur les missions et la structure de son association. Une fois ce travail effectué, les communes membres de notre association auront une vision plus claire de ce qu'elles peuvent apporter à Région Morges, et surtout de ce que Région Morges peut leur apporter.

Dans ce contexte, l'une des principales caractéristiques de notre association réside dans la diversité de ses membres. De Lussy-sur-Morges et ses quelques 700 habitants, à Morges, ville de plus de 15'000 habitants, notre territoire passe en quelques kilomètres d'un centre urbain à densité très élevée à des villages au tissu bâti de faible densité hérité d'un passé agricole encore bien présent aujourd'hui.

Voyez-vous venir l'enjeu de taille ? Faire cohabiter au sein de l'association des communes aux valeurs différentes mais aux intérêts communs : développer l'ensemble de la région harmonieusement et dans le respect de la volonté des Autorités de chacune et chacun des villes et villages. Parcourons ensemble le contenu de ce rapport annuel qui entend vous démontrer la cohérence de nos projets.

Il y a tout d'abord la mobilité, incarnée par la célèbre Voie Verte, projet de véritable colonne vertébrale de l'agglomération pour les déplacements en vélo, à pied ou tout autres modes doux. Elle doit permettre aux villages de se connecter de manière efficace aux villes centre via des moyens de transport propres et ludiques. Et qui dit mobilité dit transports publics. Offrant une desserte et une cadence toujours plus efficace, ils sont aujourd'hui une alternative valable et viable face aux transports individuels motorisés. En termes de coût, de disponibilité et de temps de trajet, les bus et les trains sont aujourd'hui compétitifs et offrent des possibilités de mobilité toujours plus étendues. Les communes de Région Morges travaillent aujourd'hui à une meilleure priorisation des bus afin de garantir les horaires et à l'amélioration de la cadence des bus, du train MBC et surtout de la ligne CFF qui traverse l'agglomération d'est en ouest.

Derrière la terminologie « Mobilisation des réserves » se cache en réalité une mesure très simple et l'un des points principaux de la politique d'aménagement du territoire voulu par la LAT : la densification du bâti actuel et l'utilisation des droits à bâtir existants sur les parcelles de tous les propriétaires de la région. Un travail au niveau microscopique, parcelle par parcelle, pour en tirer une vision macroscopique régionale qui permette de définir les quartiers et villages pouvant accueillir de nouveaux habitants sans modification des PGA. « Pouvant » ? « Voulant » ? « Devant » ? Si les volontés de densification sont souvent acquises dans les quartiers déjà fortement urbanisés, il n'en est pas de même dans les villages où l'on associe trop souvent le bien-vivre à la faible densité du bâti. Les villages font donc face à un défi de taille, trouver le juste équilibre entre le devoir de densification et respect de l'identité villageoise, si importante car fondement des interactions humaines et de la vie des communes.

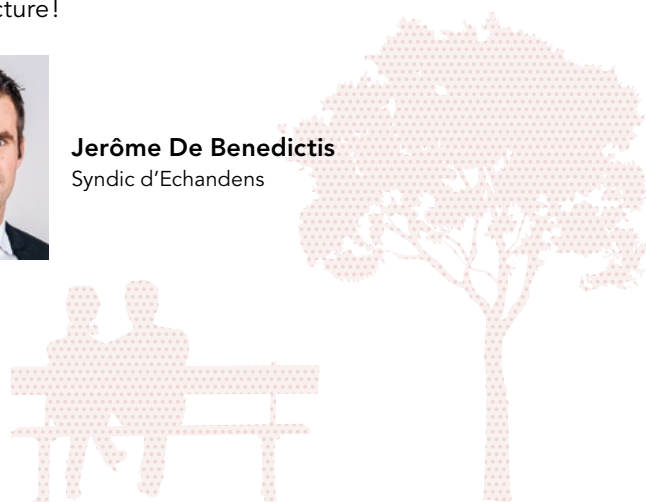
Finalement, l'association se penche également sur des projets plus locaux, qui permettent de valoriser la biodiversité, le savoir-faire local et un mode de consommation en ligne avec les défis environnementaux d'aujourd'hui. C'est dans cette optique qu'une large réflexion est lancée pour mettre en valeur les produits de nos villages afin de perpétuer la tradition agricole et viticole de notre région qui est plus que jamais d'actualité en 2020.

Allez plus loin que la lecture de ce rapport : prenez le temps d'imaginer votre agglomération de demain. Les villes ont besoin des villages, les villages ont besoin des villes. Le rôle de l'agglomération est de les faire cohabiter. Toutes et tous doivent impérativement garder leur identité qui fait leur force, tout en pensant leur développement à l'échelle régionale. Et l'adhésion de la population à cette vision est primordiale, d'où la nécessité d'une communication coordonnée. Et peut-être que la page suivant cet éditto vous donnera des idées.

Bonne lecture !



Jérôme De Benedictis
Syndic d'Echandens



L'association

Région Morges communique

Nouveau site internet et réseaux sociaux

Afin de communiquer au mieux avec les conseillers communaux et la population et d'informer sur les différents projets et études en cours, un nouveau site internet www.regionmorges.ch a été mis en ligne en début d'année.

Ainsi, vous pourrez vous informer de nos différents projets et stratégies, savoir comment notre association fonctionne, quelles sont les communes membres et qui sont les partenaires.

Une revue de presse et les actualités sont relayées également sur la plateforme.

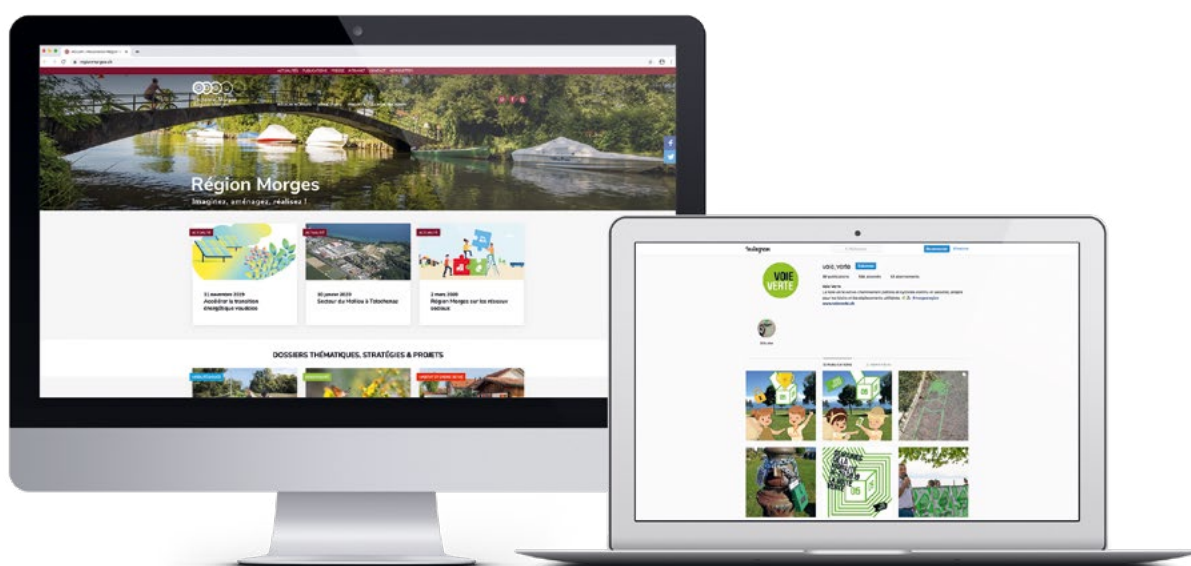
Une Newsletter est publiée plusieurs fois par année et vous informe de l'avancement de nos projets et des événements, vous pouvez vous y inscrire sur notre site.

Durant l'été, nous avons largement communiqué sur les réseaux sociaux, dans le cadre de notre concours de slogans pour la future Voie verte de Région Morges. Une page Facebook et une page Instagram étaient dédiées au concours et vous avez été nombreux à y échanger.

Début 2020, deux nouvelles pages Facebook et Instagram seront créées et vous permettront de vous tenir au courant de nos dossiers et actions en cours. Restez connectés!



= Etat d'avancement au 31.12.2019
 = Progression (2018 / 2019)



Événements

Concours de slogans de la Voie verte

Durant l'été, un concours de slogans a été lancé pour la future Voie verte de Région Morges. Les participants n'ont pas manqué d'imagination et plus de 150 slogans ont été postés sur les réseaux sociaux.

Afin de remettre les prix, un apéritif a été organisé en présence de représentants politiques au bar éphémère de la Coquette. « 1001 roues » ont mis à disposition une centaine de vélos ludiques, et les nombreux participants ont pu tester des engins plus fous les uns que les autres.

Les gagnants ont été récompensés par des bons d'achat dans les différents marchands de cycles de la région :

1^{er} prix	Ohh La belle verte!	Marlène
2^{ème} prix	Ne perdez pas les pédales	Philippe
3^{ème} prix	La VOIE ouVERTE au changement	Joachim
Grand Prix du Jury	Fi du moteur, souris aux fleurs	Yolande

Une galerie d'images de la remise des prix est disponible à l'adresse suivante : <https://www.regionmorges.ch/dossier-thematique/concours-de-slogans-voie-verte/>



© Gabrielle Besenval

Concours de slogans de la Voie verte

La boîte verte, un jeu de piste digital

En septembre, pendant la semaine de la mobilité, un jeu de piste a été organisé en collaboration avec la Ville de Morges. Petits et grands ont pu, à pied ou à vélo, prendre part à un jeu de piste installé le long du futur tronçon de la Voie verte à Morges.

Le parcours était composé de dix boîtes et de dix énigmes en lien avec la mobilité. Les efforts fournis ont été récompensés via des prix attrayants offerts par tirage au sort aux équipes qui ont su se distinguer par leur sens de l'orientation et leur perspicacité face aux énigmes.



© Guillaume Raymondson



© Guillaume Raymondson

Marquage au sol du futur tracé de la Voie verte



Urbanisation

Quel avenir pour ma villa ?

En mai 2019, Région Morges, en partenariat avec les communes de Denges, Lonay et Prévèrenge, a participé au projet EnWia (potentiel d'économie d'énergie chez les ménages de personnes âgées) inscrit au programme national de recherche (PNR) 71 « gérer la consommation d'énergie ». Cette participation a pris la forme d'une soirée d'information pour les propriétaires de villas sur les thèmes de :

- La rénovation énergétique de l'habitat individuel: isolation, utilisation d'énergies renouvelables, etc.
- Les transformations de l'habitat pour l'adapter aux changements de vie liés à l'âge (perte de mobilité et d'autonomie, baisse des revenus, etc.) et pour la création éventuelle d'un second logement à mettre en location.
- Les possibilités de financement: crédits bancaires, subventions fédérales et cantonales, revenu locatif, etc.

Cette séance d'information a réuni une centaine de propriétaires et les autorités communales. Elle a permis de discuter de deux thèmes de prédilection de l'association: la transition énergétique et la densification vers l'intérieur.

Atelier mobilisation des réserves

Dans les zones villas ou de petits collectifs, les possibilités de construction données par les règlements de construction et les PGA sont loin d'être exploitées à leur maximum. Dans le PALM, on estime qu'environ 19000 habitants pourraient être accueillis dans ces secteurs en mobilisant les droits à bâtir actuels, dont environ 6000 habitants dans la région morgienne.

Suite à la LAT, la mobilisation de ces droits est une des mesures prioritaires pour assurer un développement vers l'intérieur. Cependant ces possibilités de création de logements supplémentaires sont éparpillées sur l'ensemble du territoire et concernent plusieurs centaines de petits propriétaires privés. C'est donc une mesure très complexe à mettre en œuvre.

Région Morges, en partenariat avec l'Agglo Y et le bureau Urbaplan, a organisé un atelier de réflexion réunissant techniciens et politiques communaux, des experts du développement immobilier (L. Staffelbach) et de la démarche BIMBY (D. Miet, Bureau Villes vivantes) afin d'établir un plan d'action à l'échelle communale et régionale: information aux propriétaires concernés, révision des règlements de construction pour faciliter l'utilisation des droits existants, accompagnement qualitatif des projets sont au programme des années à venir.



= Etat d'avancement au 31.12.2019
 = Progression (2018 / 2019)





Mobilité

Transports publics – Planification de l'offre

Transports publics morgiens: embarquez, c'est planifié!

En validant les prochaines grandes étapes d'évolution du réseau de transports publics urbains, la région morgienne fait un saut ambitieux vers une mobilité plus durable. À terme, des bus articulés circuleront toutes les 7,5 minutes sur les lignes 701 et 702. Les autres lignes verront également leur offre nettement améliorée, tant du point de vue des liaisons offertes, des temps de parcours, que des cadences. Pour minimiser l'empreinte environnementale du réseau, les MBC évaluent la possibilité d'acquérir des véhicules à propulsion électrique et/ou hydrogène.

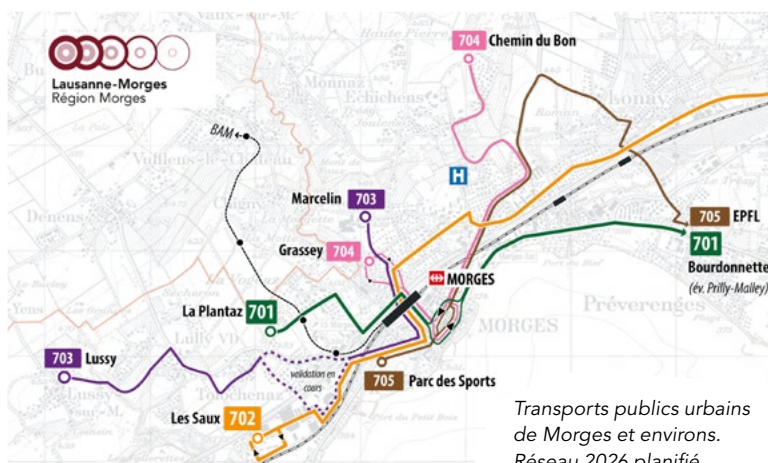
Grands travaux, nouveaux quartiers, densification du tissu bâti, notre région se transforme. Ainsi, les 10 communes de Région Morges ont réalisé et validé en 2016 une étude stratégique intitulée « Transports publics 2030 ». Depuis, nous avons œuvré, en collaboration avec les MBC à concrétiser cette stratégie et offrir un réseau compétitif.

2022: un réseau remanié pour améliorer son efficacité

Articulé autour de 2 lignes structurantes (lignes 701 et 702) se croisant en gare de Morges, le nouveau réseau offrira des liaisons plus directes. La ligne 701 sera prolongée jusqu'à « La Plantaz » et des bus articulés, plus capacitaires, desserviront le Nord-Ouest morgien. En parallèle, le tracé des lignes 702 et 704 sera adapté en traversée de Morges, tout comme celui de la ligne 703 en traversée de Tolochenaz.

Entre 2020 et 2025, l'effort sera concentré sur la stabilité et la diminution des temps de parcours. Des investissements importants seront consentis pour mettre à niveau les aménagements et fluidifier la circulation des bus, aussi bien à Morges que dans les communes voisines.

Dès 2026, les cadences seront augmentées au fur et à mesure de la réalisation des nouveaux quartiers d'habitation et de l'évolution de la demande. La ligne structurante 701 sera la première à voir sa cadence et sa capacité augmentée en heure de pointe. La ligne 705 sera également prolongée de Lonay jusqu'au Parc des Sports, renforçant le lien entre Morges, son pôle sportif et de loisirs et les villages de l'Est morgien.



Transports publics urbains de Morges et environs.
Réseau 2026 planifié.



☒ = Etat d'avancement au 31.12.2019
☐ = Progression (☐ 2018 / ☒ 2019)



Environnement et agriculture

Agglomération et Agriculture

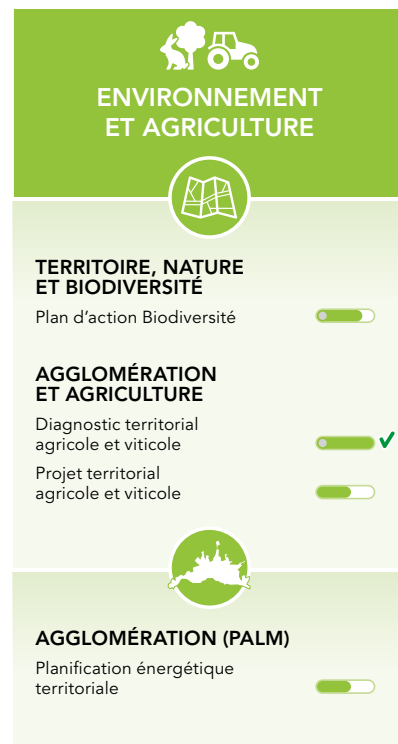
Combinant tissu villageois, cordons boisés, champs et vignobles, le paysage de la région morgienne se rapproche, sous certains aspects, d'un paysage plutôt rural. Pourtant, elle connaît depuis plusieurs décennies un développement soutenu en matière de logements, d'activités économiques et d'infrastructures de transports. Ce contraste se retrouve fortement ancré dans le territoire, où il n'est désormais pas rare de voir un champ ou une parcelle de vignes enclavée dans le tissu urbain.

Région Morges a donc proposé une démarche intitulée «Agglomération et Agriculture», afin d'identifier les leviers permettant une cohabitation la plus harmonieuse possible entre les besoins des activités agricoles et viticoles et les besoins des résidents de la région, notamment pour les champs et les vignobles proches de l'agglomération où les contraintes s'accumulent.

Après avoir **identifié les principaux enjeux** avec différents exploitants de la région, ces derniers ont pu rencontrer les représentants des Municipalités des communes de Denges, Echandens, Lonay, Préverenges et Tolochenaz pour esquisser des pistes de solutions.

Cette démarche a débouché en 2019 sur 3 ateliers de travail pour traiter des questions liées à la mobilité et aux accès aux parcelles, aux impacts de l'urbanisation sur les terres agricoles, ainsi qu'aux tensions, mais aussi aux opportunités, découlant de la proximité des exploitations avec une population urbaine pas toujours respectueuse des pratiques agricoles.

Au terme de ces ateliers, **8 mesures ont été proposées** et sont actuellement discutées au sein des Municipalités. Elles devraient permettre de mieux intégrer les enjeux agricoles dans le développement de l'agglomération, tout en permettant à la population de bénéficier des atouts d'une agriculture de proximité.



Progression (2018 / 2019)

© Vincent Bozzo



Les quartiers de Tolochenaz cohabitent quotidiennement avec l'exploitation des vergers.



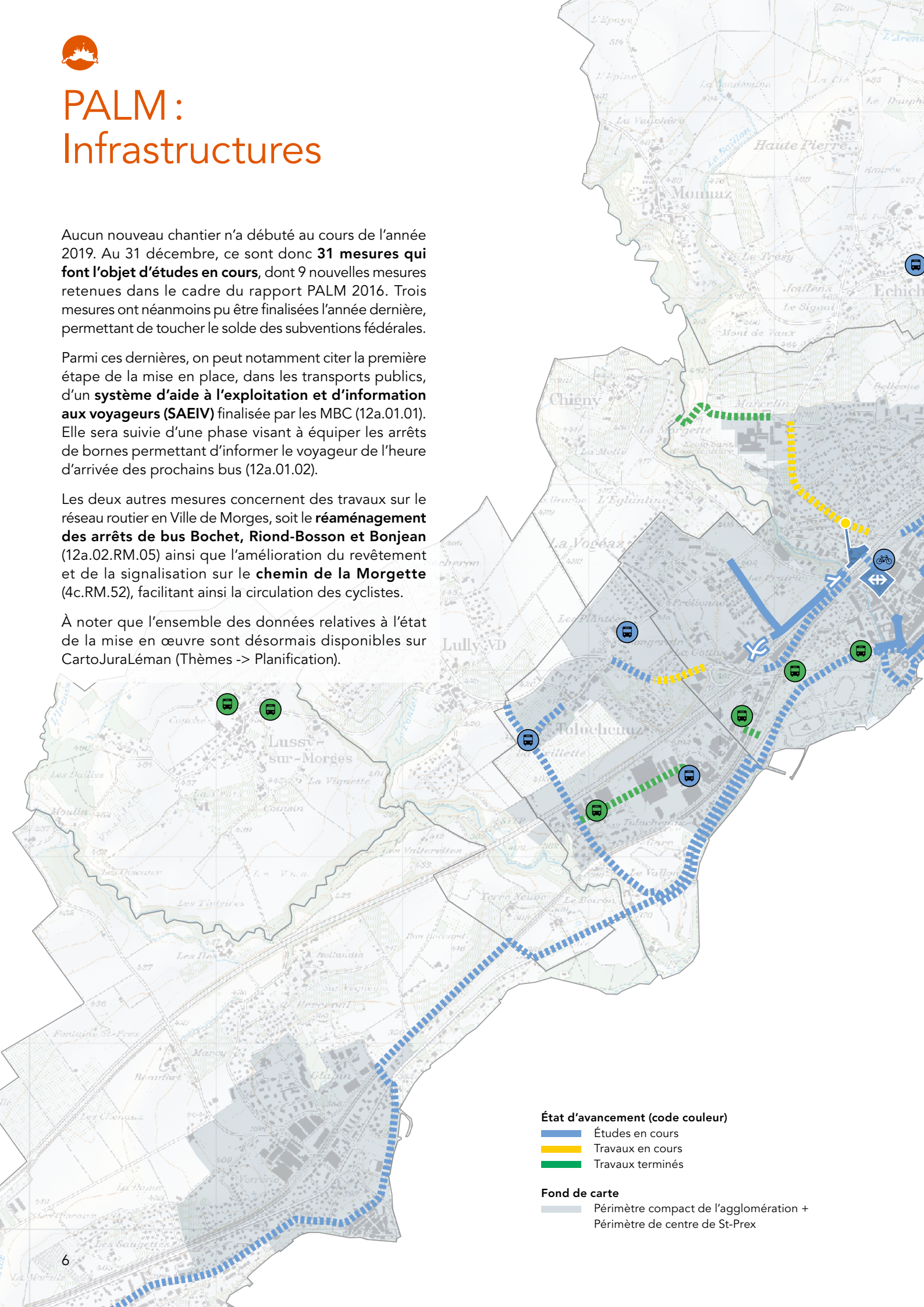
PALM: Infrastructures

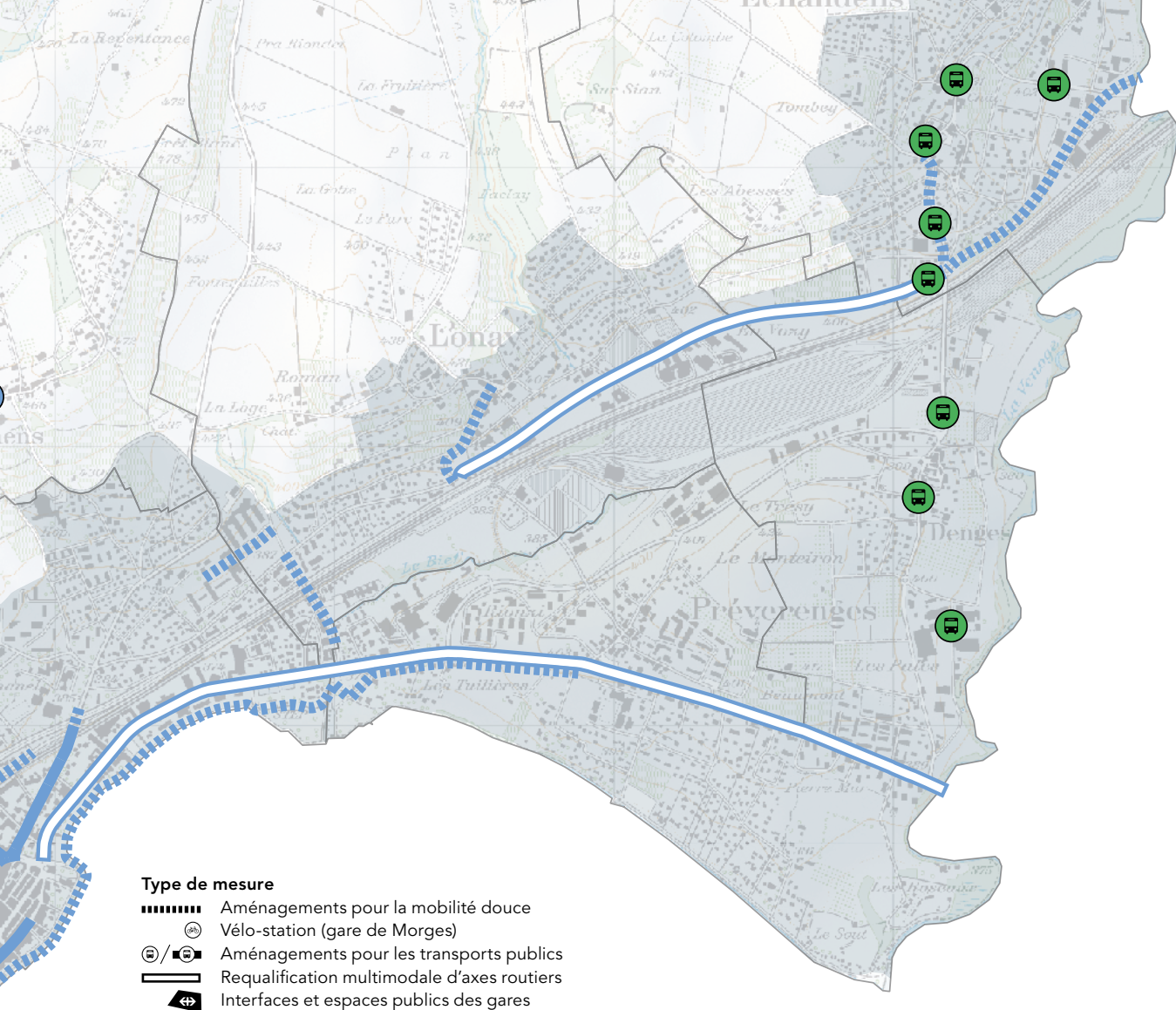
Aucun nouveau chantier n'a débuté au cours de l'année 2019. Au 31 décembre, ce sont donc **31 mesures qui font l'objet d'études en cours**, dont 9 nouvelles mesures retenues dans le cadre du rapport PALM 2016. Trois mesures ont néanmoins pu être finalisées l'année dernière, permettant de toucher le solde des subventions fédérales.

Parmi ces dernières, on peut notamment citer la première étape de la mise en place, dans les transports publics, d'un **système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)** finalisée par les MBC (12a.01.01). Elle sera suivie d'une phase visant à équiper les arrêts de bornes permettant d'informer le voyageur de l'heure d'arrivée des prochains bus (12a.01.02).

Les deux autres mesures concernent des travaux sur le réseau routier en Ville de Morges, soit le **réaménagement des arrêts de bus Bochet, Riond-Bosson et Bonjean** (12a.02.RM.05) ainsi que l'amélioration du revêtement et de la signalisation sur le **chemin de la Morgette** (4c.RM.52), facilitant ainsi la circulation des cyclistes.

À noter que l'ensemble des données relatives à l'état de la mise en œuvre sont désormais disponibles sur CartoJuraLéman (Thèmes -> Planification).





PALM 2007

	COUTS IMPUTABLES [2005 HT]	COFINANCEMENTS SELON ACCORD SUR LES PRESTATIONS [2005 HT]	COFINANCEMENTS REÇUS ESTIMÉS [TTC]
----- Mobilité douce: développement du réseau	4'334'000.- CHF	1'667'600.- CHF	637'888.- CHF
----- Mobilité douce: franchissements	5'192'000.- CHF	2'076'172.- CHF	602'294.- CHF
===== Requalification multimodale d'axes routiers	12'706'422.- CHF	5'082'569.- CHF	- CHF
🚌 Aménagements pour les transports publics	13'711'000.- CHF	5'484'400.- CHF	1'539'447.- CHF
	35'943'422.- CHF	14'310'741.- CHF	2'779'629.- CHF

PALM 2012

----- Mobilité douce: développement du réseau	1'862'777.- CHF	651'972.- CHF	- CHF
----- Mobilité douce: franchissements	1'128'571.- CHF	395'000.- CHF	- CHF
🚲 Mobilité douce: vélo-station (gare de Morges)	2'630'000.- CHF	920'500.- CHF	- CHF
===== Requalification multimodale d'axes routiers	18'809'523.- CHF	- CHF	- CHF
🚌 Aménagements pour les transports publics	9'404'761.- CHF	- CHF	- CHF
↔ Interfaces et espaces publics des gares	4'700'000.- CHF	1'645'000.- CHF	- CHF
	38'535'632.- CHF	3'612'472.- CHF	- CHF

PALM 2016

----- Mobilité douce: développement du réseau	13'213'000.- CHF	4'370'300.- CHF	- CHF
----- Mobilité douce: franchissements	750'000.- CHF	217'500.- CHF	- CHF
===== Aménagement de carrefours	1'470'000.- CHF	514'500.- CHF	- CHF
===== Requalification multimodale d'axes routiers	2'000'000.- CHF	340'000.- CHF	- CHF
🚌 Aménagements pour les transports publics	2'970'000.- CHF	1'039'500.- CHF	- CHF
↔ Interfaces et espaces publics des gares	5'750'000.- CHF	2'012'500.- CHF	- CHF
	26'153'000.- CHF	8'494'300.- CHF	- CHF

Total général

	100'632'054.- CHF	26'417'513.- CHF	2'779'629.- CHF
--	--------------------------	-------------------------	------------------------



PALM : Conférence d'agglomération



© PALM

Conférence d'agglomération du 23 mai 2019

Le PALM face aux défis de la mise en œuvre

Réunis le 23 mai 2019 à Lausanne, les acteurs du PALM ont exprimé leur volonté de relever les défis de la mise en œuvre de quelque 400 mesures du projet, pour permettre à l'une des agglomérations les plus dynamiques du pays de se développer de manière concertée et coordonnée.

Les acteurs du PALM réunis

Près de 500 représentants des exécutifs et législatifs des 26 communes du PALM et du Canton se sont réunis à la salle Métropole de Lausanne. Plusieurs intervenants des mondes politiques et techniques se sont succédés à la tribune sur le thème de la concrétisation du projet d'agglomération.

Ils ont unanimement reconnu la qualité et l'ambition du PALM et ont affirmé leur volonté de poursuivre et d'intensifier la mise en œuvre des nombreuses mesures du projet, pour réaliser l'agglomération qu'ils appellent de leurs vœux.

Des défis et enjeux majeurs

Ces prochaines années, les partenaires du PALM vont au-devant de nombreux défis pour réaliser les quartiers d'habitation et d'activités, les axes forts de transports publics et les réseaux de mobilité douce, ainsi que les mesures environnementales et paysagères qui façonneront l'agglomération de demain.

Densifier les tissus urbains, fluidifier les déplacements, favoriser la transition énergétique, convaincre la population du bien-fondé des projets constituent les enjeux majeurs auxquels ils devront répondre.

Un protocole de collaboration renforçant le partenariat

Cette volonté de réaliser l'agglomération s'est traduite par la signature par le Canton, les communes concernées et les associations régionales d'un protocole de collaboration renforçant le partenariat en vue de la mise en œuvre. Pour rappel, les mesures infrastructurelles de mobilité des trois premières générations de projet devraient bénéficier d'un financement fédéral de l'ordre de 500 millions de francs. Parmi celles-ci figurent notamment le tram entre Lausanne-Flon et Villars-Ste-Croix et le développement des métros m^2 et m^3 , ainsi que de très nombreuses mesures en faveur des vélos et des piétons.

Rapport de gestion

Comité exécutif (CE)

Le comité exécutif s'est réuni 9 fois durant l'année 2019. Ses tâches consistent essentiellement à assurer la gestion des affaires courantes de Région Morges et la collaboration avec les entités voisines, notamment dans le cadre de la conduite partenariale du PALM. Il s'assure également de la bonne coordination des différentes études, de définir la politique de communication de l'association et de la préparation des séances du GROFIL.

Groupe de pilotage (GROFIL)

Le groupe de pilotage s'est réuni 7 fois durant l'année 2019. Il assume la responsabilité du pilotage de l'association. Il supervise les études et mesures à mettre en œuvre au niveau de la région, en déterminant notamment les objectifs, le budget et le plan de travail, en allouant les ressources nécessaires et en validant les résultats.

Bureau technique (BT)

Le bureau de Région Morges se situe à Morges, rue Dr. Yersin 1. Les postes du bureau de Région Morges représentent 3 EPT. Ils sont occupés par Charlotte Baurin, cheffe de projet (90 %), Guillaume Raymondson, ingénieur territorial (70 %), Jean-Christophe Birchler, ingénieur en transport et mobilités (60 %) et Carine Staub, assistante administrative (80 %).

Groupe technique (GT)

Le groupe technique s'est réuni 9 fois durant l'année 2019. Les 10 communes de Région Morges ainsi que différents services de l'Etat, l'ARCAM et les MBC y sont représentés. Il assure le suivi technique des études et veille à une bonne coordination des différents projets.

Budgets 2019

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement se monte à CHF 579'540.-. Il sert à couvrir les frais annuels pour le fonctionnement du bureau technique. Il est financé par les communes au prorata de leur population et le Canton qui participe à hauteur de CHF 127'514.-.

Etudes

Les chantiers d'études font l'objet d'un budget à part. Celui-ci est financé par les communes, au prorata de leur population. Le Canton participe également financièrement à certaines études. Les études suivantes ont été inscrites au budget 2019:

		CHF
Requalifications routières	RC1, jonctions autoroutières	90'000.-
Urbanisation et Paysage	Accompagnement du développement vers l'intérieur	40'000.-
Mobilité douce	Voie verte – études d'aménagement	40'000.-
Environnement et agriculture	Mesures biodiversité et projet territorial agricole	55'000.-
Communication	Actions de communication	30'000.-
Région Morges	Orientations stratégiques de l'Association	40'000.-
PALM	Etudes PALM	23'000.-
Total		318'000.-

Comptes 2019

Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement présentent un excédent de revenus de CHF 243.93.

Etudes

	Recettes			Dépenses	Solde
	Solde au 31.12.2018	Recettes 2019	Dont part. communes	Dépenses 2019	Solde au 31.12.2019
Transports publics	111'333.25	-	-	2'154.00	109'179.25
Requalifications routières	147'934.80	92'809.75	90'000.00	23'694.80	217'049.75
Urbanisation et Paysage	69'252.65	46'023.25	40'000.00	19'203.80	96'072.10
Mobilité douce	87'385.55	40'000.00	40'000.00	19'275.50	108'110.05
Environnement et agriculture	24'350.70	55'000.00	55'000.00	53'888.00	25'462.70
Accessibilité multimodale	17'084.97	-	-	12'058.50	5'026.47
Communication	68'850.80	-	-	59'563.19	9'287.60
Région Morges (missions)	-	40'000.00	40'000.00	40'000.00	0.00
PALM	84'249.15	-	-	17'934.10	66'315.05
Total	610'441.87	273'833.00	265'000.00	247'771.89	636'502.97

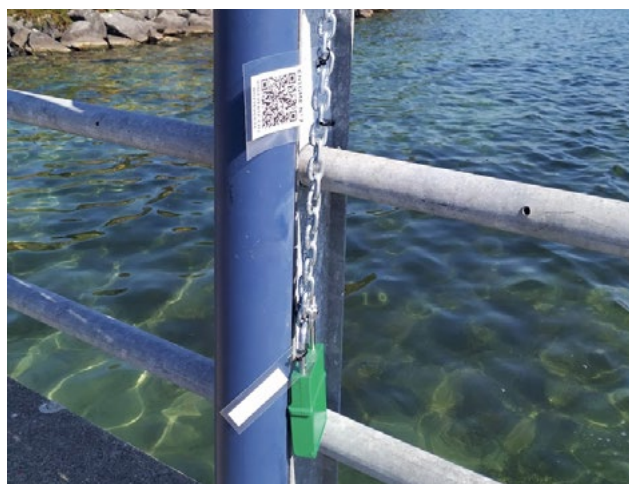


Lausanne-Morges
Région Morges

Région Morges

Rue du Dr. Yersin 1
1110 Morges

Tél. +41 21 546 85 13
e-mail info@regionmorges.ch



Crédits photos: Ville de Morges, Gabrielle Besenval, Guillaume Raymondon

www.regionmorges.ch